

Hiscox muscle la protection juridique de ses clients avec CFDP Assurances

L'assureur spécialiste annonce la signature d'un partenariat visant à étendre les garanties de ses offres et à offrir un ensemble de nouveaux services juridiques

Paris, France (15 octobre 2015) – L'assureur spécialiste, Hiscox, a choisi de s'associer à l'acteur historique de la protection juridique, CFDP, pour améliorer l'assistance apportée à ses clients dans ou hors de conflits avec un tiers. Ce nouveau partenariat permet à Hiscox d'élargir les garanties de ses offres et de renforcer l'accompagnement de ses assurés, pour en favoriser la résolution à l'amiable.

Hiscox s'est naturellement rapproché de CFDP Assurances, spécialiste de la protection juridique depuis plus de 70 ans. « *Nous avons choisi CFDP Assurances qui était le seul acteur indépendant, un gage d'impartialité dans la gestion des litiges. Avec ses différents sites répartis sur le territoire, elle offre une réelle proximité de service. Enfin nous partageons des valeurs communes : l'indépendance, l'innovation, l'expertise et la proximité, ce qui nous a conforté dans le choix de ce partenaire* » explique Benjamin Barès, Directeur des Marchés Hiscox France.

Ce nouveau partenariat s'accompagne d'une amélioration de chacune des offres de protection juridique qu'Hiscox propose à ses clients :

- Les plafonds de garanties ont largement été relevés : aucune limite par année et un plafond par sinistre porté à 50.000€
- CFDP assurances interviendra quel que soit le montant du préjudice financier subi par notre assuré
- Des garanties ont été ajoutées pour s'assurer que les clients d'Hiscox ne se retrouvent pas seuls face à leurs difficultés.

Par exemple, le complément d'assurance responsabilité civile, désormais présent dans les contrats professionnels Hiscox, pourra intervenir lorsque la responsabilité de l'assuré est recherchée avec des garanties de responsabilité civile inopérantes : réclamation inférieure à la franchise, préjudice non établi...

Autre illustration, le contrat à destination de la Clientèle Privée Hiscox se voit lui enrichi de « l'Atout Hiscox » permettant la prise en charge d'un litige non couvert (dans la limite d'un par contrat) selon les mêmes modalités qu'un litige garanti.

- Le volet services a également été étoffé pour être en mesure d'accompagner les assurés non seulement pendant le litige, mais également avant et après.

Les clients particuliers vont désormais avoir la possibilité d'accéder en ligne, de manière illimitée et 24h/24, à une base documentaire leur apportant des éléments de réponse à leurs interrogations et de l'information juridique.

Les professionnels disposant de l'offre de protection juridique la plus complète pourront notamment bénéficier d'une assistance au recouvrement, ou encore d'informations financières sur de possibles partenaires dans la limite de cinq consultations par période d'assurance.

« Ce partenariat illustre la volonté d'Hiscox d'aller toujours plus loin dans l'accompagnement et la satisfaction de ses clients. En développant cette nouvelle protection juridique, nous renforçons encore notre volonté de nous inscrire dans la résolution amiable des conflits que nos clients pourraient être amenés à rencontrer. Ces services s'intègrent à nos solutions d'assurance, l'objectif étant d'améliorer et valoriser nos offres en mettant un accent fort sur la satisfaction client. Rien n'est retiré, tout est ajouté. » conclut Benjamin Barès.

A propos de Hiscox

Fondé en 1901, [Hiscox](#) est un groupe international d'assurances spécialisées coté sur le London Stock Exchange (HSX). Hiscox a trois principales composantes: Hiscox London Market, Hiscox UK & Europe et

Hiscox International regroupant plus de 1600 collaborateurs dans 14 pays. En se spécialisant dans des secteurs bien définis et en plaçant l'assuré au cœur de ses préoccupations, Hiscox a mis au point des solutions sur mesure pour garantir les résidences et patrimoines de valeur, les risques professionnels et les risques spéciaux.

En France, Hiscox dispose de bureaux à Paris, Lyon et Bordeaux. Hiscox France s'appuie sur ses 105 collaborateurs pour proposer une large gamme d'assurances conçues pour répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des collectivités. En France, Hiscox distribue ses produits à travers un réseau de courtiers sélectionnés et permet depuis 2008 aux professionnels du conseil et des services de [souscrire directement en ligne](#) leur assurance responsabilité civile professionnelle.

Pour plus d'informations : <http://www.hiscox.fr>

Contacts presse

Agence LEWIS PR

Christel Sandi / David Bernardin / Chloé Largeau

01 55 31 98 01

HiscoxFrance@lewispr.com

A propos de CFDP Assurances

Cfdp est une société d'assurances spécialisée en protection juridique depuis 70 ans. Elle est sur le marché français le seul acteur non adossé à un groupe d'assurances : cette indépendance est un facteur clé qui lui permet une liberté d'action totale, une parfaite impartialité dans la gestion des litiges, garant de la satisfaction des courtiers et des assurés.

Avec ses 36 implantations, elle offre sur son marché un maillage inégalé du territoire français garantissant un service de proximité, et une organisation originale facilitant un engagement comportemental et responsable de ses 150 juristes pour nouer une relation personnalisée avec les assurés.

Son expertise et sa réactivité dans la construction d'offres adaptées aux besoins des univers les plus exigeants et dans l'accompagnement juridique des assurés lui ont permis de gagner la confiance des courtiers et d'afficher une croissance de + de 10% chaque année.

www.cfdp.fr